



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B.C.
V8W 3X4
Bid Fax: (250) 363-3344

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet Particle Size Analysis System	
Solicitation No. - N° de l'invitation 23145-160198/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client 23145-160198	Date 2015-12-22
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$VIC-250-6842	
File No. - N° de dossier VIC-5-38049 (250)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-01-04	
Time Zone Fuseau horaire Pacific Standard Time PST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Sole, Mike	Buyer Id - Id de l'acheteur vic250
Telephone No. - N° de téléphone (250) 508-6183 ()	FAX No. - N° de FAX (250) 363-3344
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No – No de l’invitation
l’acheteur
23145-160189/A

Amd No – No de la modif
003

Buyer ID – Id de
vic250

23145-160198 Analyse granulométrique par diffraction laser

Veillez prendre connaissance des questions suivantes soumises par un soumissionnaire potentiel, de même que des réponses données par nos responsables techniques et contractuels.

Q1 :

Nous aimerions obtenir des renseignements sur un des Critères techniques obligatoires de la Section A, Partie 1. Selon notre opinion professionnelle, le « module de 100 ml » énuméré en 3 iii est redondant puisqu’on indique déjà un « module de 1000 ml ». Cela n’offre aucun avantage au Canada.

RI :

L’ajout d’un module de 100 ml n’est pas redondant et voici les deux raisons qui expliquent cette exigence :

- 1) Nous avons besoin de données de recherche permettant de comparer notre méthode de sédimentation classique utilisant une solution fixe selon le taux d’échantillonnage avec des échantillons de petite et de grande masse. La seule façon d’y arriver est d’utiliser de petits échantillons et des échantillons volumineux; nous pouvons réduire la taille de l’échantillon tout en maintenant la solution selon le taux d’échantillonnage et donc éliminer une variable inconnue. Nous ferons l’essai d’échantillons de 1 L et de 100 ml (ou moins) lors de nos recherches.*
- 2) Notre laboratoire et département cherchent des solutions « écologiques » pour ses activités de laboratoire. L’adoption d’une méthodologie à plus faible volume (p. ex. : < 100 ml par rapport à 1 L) permettra de réduire de 90 % la consommation de réactif et de déchets d’analyse et donc les frais relatifs à l’élimination de ces derniers.*

Sous Critères techniques obligatoires, Section A, Partie 1, n° 3 « Muni de modules de circulation d’échantillon aqueux appropriés pour les échantillons petits ou volumineux » :

Exigence de rendement :

SUPPRIMER : (iii) EN ENTIER

INSÉRER :

*(iii) Les modules doivent être conçus pour des échantillons volumineux d’environ 1000 ml **ET** des petits échantillons de moins de 100 ml.*

Solicitation No – No de l'invitation
l'acheteur
23145-160189/A

Amd No – No de la modif
003

Buyer ID – Id de
vic250

Q2 :

Concernant les CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES, Section A, 1. Capacités de mesure sur plusieurs longueurs d'onde.

Mesures simultanées dans au moins trois longueurs d'onde de 0,02 à 2000 µm

Votre client accepterait-il deux (2) longueurs d'ondes qui couvrent une plage plus large de 0,01 à 3000 µm?

R2 :

Cette question fait référence à deux exigences distinctes sous la Section A, Partie 1, soit l'exigence n° 1 (longueur d'onde) et l'exigence n° 2 (taille des particules).

Pour l'exigence n° 1 (longueur d'ondes), nous pourrions accepter une unité qui utilise deux (2) longueurs d'ondes à condition que l'exigence révisée ci-dessous soit respectée. Pour l'exigence n° 2, elle demeure inchangée.

Sous Critères techniques obligatoires, Section A, Partie 1, n° 1. Capacités de mesure sur plusieurs longueurs d'onde.

SUPPRIMER : EN ENTIER

INSÉRER :

1. Capacités de mesure sur plusieurs longueurs d'onde.

Exigence de rendement :

- i. Mesure simultanément avec au moins deux (2) longueurs d'ondes différentes, dont l'une est spécifiquement consacrée à la détection de petites particules irrégulières ou non sphériques dans la plage de diamètres sous le micron (<1 µm).*

Tous les autres termes et conditions reste le même.